



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110110

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/10/2025 14H56 C:001112 I:13600
V/REF : 0825412513
V/Appel du Samedi 11/10/2025 a 14H56

INTER PARTNER ASSISTANCE
N° TVA FR 42 316 139 500
6, RUE ANDRE GIDE
92328 CHATILLON

IMMEUBLE : HABITATION
949 AVENUE PROFESSEUR LOUIS
RAVAS
34080 MONTPELLIER

Montpellier, le 07 Novembre 2025

Référence Marché: Contrat Prestations de Service

LOCALISATION : ALLEE N557 AVENUE PROFESSEUR LOUIS RAVAS - CONTACTER LE CARTIER DES DEUX
RHONES TEL *07 74865139*

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE FUITE D'EAU AU NIVEAU DE LA CHAUDIERE A GAZ

Donneur d'ordre : _ PERMANENCE AXA

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 11/10 A 15H15 :
RECHERCHE DE FUITE QUI PROVIENT D'UN SURPLUS DE PRESSION DE LA CHAUDIERE
CE QUI A CREE UNE EVACUATION D'EAU PAR LA SOUPEPE DE SECURITE.
OUVERTURE CHAUDIERE ET VERIFICATION SOUPEPE.
VIDANGE PARTIELLE DU CIRCUIT CHAUFFAGE.
PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA SOUPEPE.

LE 12/10 A 10H30 :
ESSAI A PLUSIEURS REPRISES DE REARMEMENT
CONSTAT : LA CARTE ELECTRONIQUE EST HORS SERVICE
PAS DE POSSIBILITE DE REMETTRE EN SERVICE LA CHAUDIERE

OBSERVATIONS : JB LCOMPTER Email envoyé le 15/10/25 a 17H43 _ PERMANENCE AXA

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA CARTE ELECTRONIQUE QUI EST HORS SERVICE

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	TH1-H(s) Plombier Lu-Ve 1er inter	1	59,00	59,00
1,00	DEP1-Ff dépl.sans interv.Lu-Ve 1er inter	1	90,00	90,00
1,50	TH1-H(s) Plombier Samedi 2eme inter	2	71,00	106,50



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5110110

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	255,50
T.V.A. a 20,00%	51,10
TOTAL T.T.C.En EURO	306,60

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN